

DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 11/06/2024
Reçu en préfecture le 11/06/2024
Publié le 20/06/2024
ID : 974-249740101-20240611-2024_038_BC_9-DE



EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 3 juin 2024

Nombre de membres en exercice : **15** **L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE TROIS JUIN** à 16 h 00, le Bureau Communautaire s'est réuni au siège, 1 rue Eliard Laude, à Le Port, en
Nombre de présents : 12 salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la
Nombre de représentés : 2 présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**
Nombre d'absents : 1

Secrétaire de séance : M. Irchad OMARJEE

OBJET

AFFAIRE N°2024_038_BC_9
Attribution d'une subvention à
l'Association Initiative Réunion pour
l'année 2024

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Irchad OMARJEE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Henry HIPPOLYTE - M. Bruno DOMEN - M. Philippe LUCAS - M. Daniel PAUSE

Nombre de votants : 14

ÉTAIT ABSENT(E) :

Mme Huguette BELLO

NOTA :

Le Président certifie que :

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

- la convocation a été faite le :
28 mai 2024

M. Olivier HOARAU procuration à Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Fayzal AHMED-VALI procuration à M. Henry HIPPOLYTE

- date d'affichage et de publication de la liste des délibérations au plus tard le
10/06/2024

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 3 JUIN 2024

AFFAIRE N°2024 038 BC 9 : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION À L'ASSOCIATION INITIATIVE RÉUNION POUR L'ANNÉE 2024

Le Président de séance expose :

Le Territoire de l'Ouest, dans le cadre de sa compétence politique de la ville, participe aux dispositifs contractuels en faveur de l'accès à l'emploi et de la création d'activités. Le dispositif du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) contractualisé par un protocole signé entre l'Etat et la Communauté d'Agglomération du Territoire de l'Ouest pour la période de 2022 à 2027 contribue au soutien de *l'association Initiative Réunion* pour favoriser le développement de la création d'entreprise et d'emploi par des publics en insertion.

Créée il y a 26 ans, l'association Initiative Réunion est affiliée au réseau national Initiative France, et intervient dans le financement des micros crédits à la création d'entreprises pour des publics en marge des recours bancaires ainsi qu'au développement des entreprises existantes.

L'effectif est de 10 salariés dont 1,5 Equivalent Temps Plein (ETP) affectés à l'accompagnement des projets sur l'Ouest. Basée à Savannah, la structure offre l'éventail de prêts suivants :

- Les prêts d'honneur à la création (jusqu'à 25 000€) ;
- Les prêts à la reprise / transmission (jusqu'à 40 000€) ;
- Le dispositif Alizé relatif au financement de développement d'activités (fonds alimentés par 11 grandes entreprises locales, la Caisse des dépôts et consignation et la Région) ;
- Les prêts à la croissance (jusqu'à 25 000€).

En outre, l'association met à disposition des bénéficiaires des conseils notamment en matière de droit, de gestion, de recouvrement et de marketing. Le système de parrainage est également proposé.

À cela s'ajoute des outils numériques (mails, réseaux sociaux) qui relayent auprès des entrepreneurs les informations sur les dispositifs, les formations, les portraits de chefs d'entreprises...

Bilan 2023 sur le Territoire de l'Ouest

Indicateurs	Données 2022	Données 2023
Nombre d'entreprise financées	54	59
Nombre entreprises accompagnées dans le cadre du suivi post financement	92	80
Nombre de nouveaux entrepreneurs accompagnés et financés	57	71
Nombre d'emplois directs créés ou maintenus	145	155

En 2023, **366** personnes du Territoire de l'Ouest ont été accueillies et ont bénéficié de conseils pour mener à bien leurs projets de création, reprise et de développement d'entreprise :

- Dans le cadre du dispositif d'accompagnement et financement de Prêt d'Honneur, au total **1 021 200€** ont été attribué à **55%** de demandeurs d'emplois qui font partis des **71** nouveaux entrepreneurs accompagnés et financés, soit une augmentation de 7% par rapport à 2022. Cette aide permet à ces porteurs de projet de constituer ou de renforcer leurs fonds propres pour qu'ils puissent emprunter auprès des banques les financements complémentaires indispensables à leur projet ;

- Le montant total de prêts bancaires associées est de **2 952 725€**, soit + 9% par rapport à 2023 ;
- En taux de pérennité des entreprises accompagnées : 96% des entreprises financées en **2021** étaient encore existantes en **2023** ;
- **101 porteurs de projet** ont été détectés, orientés et accompagnés au titre **du dispositifs Citéslab**. Ces entrepreneurs en devenir issus pour **74%** des Quartiers Politique de la Ville (QPV) des communes de Le Port, de La Possession et de Saint Paul ont été suivis par la cheffe de projet du dispositif. Parmi ces porteurs de projet, **58%** sont des femmes et **42%** des hommes. **34** personnes sont bénéficiaires du RSA : 21 femmes et 13 hommes ;
- **129** permanences individuelles avec les porteurs de projet des 3 communes du Territoire de l'Ouest où le dispositif Citéslab est déployé ont eu lieu : Fabrique à entreprendre à Le Port, Centre Social Nelson Mandela à La Possession, à la Mairie annexe de La Grande Fontaine et La maison pour Tous de Savanna -Saint Paul.

Convention 2024

En 2024, la convention entre le Territoire de l'Ouest et l'Association Initiative Réunion prévoit de :

- Favoriser l'insertion socio-économique d'un public en difficulté par la création de leur propre emploi ;
- Favoriser la création d'entreprise et la pérennité d'entreprises ;
- Favoriser et faciliter l'accès au crédit bancaire ;
- Favoriser le développement des entreprises et la création d'emploi ;
- Favoriser la création d'entreprises ESS (nouvelle disposition en 2024).

Par conséquent, afin de pouvoir atteindre ses objectifs répondant davantage aux entrepreneurs réunionnais, elle sollicite une participation du Territoire de l'Ouest au fonctionnement de l'association pour un montant de **25 000 euros** pour l'année 2024, répartie de la façon suivante :

- Dispositif d'accompagnement et de financement aux prêts d'honneur création, reprise et croissance : **15 000 €** ;
- Dispositif d'amorçage CitésLab : **10 000 €**.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 18/04/2024.

A reçu un avis favorable en Commission Economie, Tourisme, Culture et Politique de la Ville du 19/03/2024.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- **AUTORISER l'attribution d'une subvention d'un montant de 25 000 € à l'association Initiative Réunion au titre de l'exercice 2024 ;**
- **AUTORISER le Président à signer la convention ainsi que tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président